

Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2021-2022

Sylvie Marceau

Observatoire de la culture et des communications du Québec

Faits saillants

- En 2021-2022, les dépenses totales de l'administration publique québécoise au titre de la culture ont augmenté de 2,5 % par rapport à 2020-2021 et s'élevèrent à 2,41 G\$, soit 282 \$ par habitant. Ces dépenses comprennent :
 - les dépenses directes (salaires et traitements, achats de biens et services, aide financière, etc.), qui totalisent 1,54 G\$, soit une hausse de 0,9 % par rapport à 2020-2021;
 - les dépenses fiscales (les crédits d'impôt remboursables accordés par le gouvernement du Québec), qui totalisent 864,9 M\$, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2020-2021.
- Les dépenses totales constituent 1,77 % des dépenses consolidées du gouvernement du Québec.
- Le montant des dépenses reflète non seulement le renouvellement des mesures de soutien offertes au secteur culturel en raison des incidences de la pandémie et des mesures sanitaires encore présentes en 2021-2022, mais également la progression des dépenses fiscales.

Dépenses en culture selon la catégorie de dépense

- En 2021-2022, le tiers des dépenses en culture (774 M\$) proviennent des dépenses de fonctionnement externes (essentiellement l'aide financière accordée aux particuliers et particulières, aux associations, aux entreprises et aux administrations municipales). Après avoir connu une hausse exceptionnelle en 2020-2021, ces dépenses ont diminué de 1,4 % en 2021-2022 (- 10,7 M\$). Elles sont toutefois nettement plus élevées que celles d'avant la pandémie de COVID-19 (491 M\$ en 2019-2020).

Suite à la page 2

L'Institut de la statistique du Québec mène chaque année l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*. Réalisée à l'échelle canadienne par Statistique Canada de 1985 à 2012, puis maintenue par l'OCCQ pour le Québec à la demande de ses partenaires, cette enquête vise à produire des statistiques complètes et détaillées sur les dépenses publiques en matière de culture. Les données présentées dans ce bulletin témoignent d'une reprise des activités des organismes culturels publics, durement frappés par les mesures sanitaires en 2020-2021 et dans une moindre mesure en 2021-2022, et d'un certain maintien de l'appui au secteur culturel des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Comme les dépenses du gouvernement sont disponibles en dollars courants, les résultats sont présentés en dollars courants plutôt qu'en dollars constants.

Les dépenses au titre de la culture sont réparties en trois catégories : les dépenses internes, externes et fiscales. Les dépenses internes et externes sont des dépenses directes, alors que les dépenses fiscales correspondent aux crédits d'impôt remboursables.

- Les dépenses internes ont atteint un sommet historique de 557 M\$, une hausse de 8,9 % par rapport à 2020-2021.

Dépenses en culture selon les domaines culturels

- En 2021-2022, les domaines culturels où l'on a observé les dépenses directes les plus importantes sont les suivants :
 - *Bibliothèques* (20 % des dépenses directes totales en 2021-2022, 19 % en 2020-2021) ;
 - *Arts de la scène* (15 % des dépenses directes totales en 2021-2022, 14 % en 2020-2021) ;
 - *Activités multidisciplinaires* (14 % des dépenses directes totales en 2021-2022, 14 % en 2020-2021) ;
 - *Patrimoine, institutions muséales et archives* (13 % des dépenses directes totales en 2021-2022, 14 % en 2020-2021).
- Pendant 30 ans et jusqu'en 2020-2021, le domaine *Patrimoine, institutions muséales et archives* se hissait au deuxième rang des parts des dépenses directes les plus importantes. Or, ce domaine se classe au quatrième rang en 2021-2022.
- Lorsque l'on tient compte des dépenses fiscales, les parts des dépenses totales pour les domaines *Cinéma et audiovisuel* (26 %), *Multimédia* (13 %) et *Bibliothèques* (13 %) sont les plus importantes. Ensemble, ces trois domaines comptent pour la moitié des dépenses totales en culture en 2021-2022.

Dépenses directes en culture selon la région

- En 2021-2022, 74 % des dépenses directes en culture ont été effectuées dans les régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale ;
- En 2021-2022, ces dépenses s'élevaient à 406,07 \$ par habitant dans la région de Montréal et à 428,23 \$ par habitant dans la région de la Capitale-Nationale. Dans les autres régions, elles oscillaient entre 40,17 \$ et 180,36 \$ par habitant ;
- Les dépenses directes en culture ont augmenté dans neuf régions administratives en 2021-2022, alors qu'elles ont diminué dans huit régions.

Les dépenses internes sont des dépenses consenties pour des travaux liés au secteur culturel et qui sont habituellement effectués au sein de l'administration publique québécoise par le personnel des ministères et organismes¹.

Les dépenses externes sont des dépenses qui prennent la forme de subventions, de contributions et de transferts aux particuliers et particulières, aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

Les programmes de crédits d'impôt remboursables (dépenses fiscales) visent seulement quelques activités culturelles, notamment dans les domaines *Livre et périodique*, *Arts de la scène*, *Cinéma et audiovisuel*, *Enregistrement sonore*, *Multimédia* et *Architecture et design*.

1. Sont aussi admises les dépenses relatives à l'administration de programmes externes, ainsi que celles relatives aux services nécessaires aux projets culturels (les services informatiques, par exemple), et les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles.

Notes méthodologiques

L'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture est menée chaque année auprès des ministères, organismes, commissions, conseils, fonds spéciaux et entreprises publiques qui contribuent à différents domaines des arts et de la culture au Québec¹. Pour l'exercice financier 2021-2022, 32 ministères et organismes ont déclaré avoir effectué des dépenses dans l'un ou l'autre des domaines culturels étudiés par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. La liste des ministères et organismes visés par l'enquête est mise à jour chaque année.

Cette enquête est un recensement. Le taux de réponse est de 100 %. Les données sont recueillies de manière à ce qu'il n'y ait pas de double compte. Enfin, parce que les données portent notamment sur de l'aide financière (subventions, bourses, prix, etc.), les dépenses déclarées par les ministères et organismes sont comptabilisées en dollars courants à l'instar des dépenses consolidées des comptes publics.

Les ministères et les organismes déclarent leurs dépenses réelles brutes. Les **dépenses directes** au titre de la culture sont réparties en deux grandes catégories :

- Les **dépenses internes** de fonctionnement et d'investissement. Les dépenses internes de fonctionnement comprennent, par exemple, les dépenses en salaires et traitements des personnes employées et les dépenses relatives aux achats de biens et de services. Les dépenses d'investissement concernent généralement les dépenses pour des biens dont la durée de vie utile est supérieure à un an, comme celles relatives à l'achat de terrains, d'immeubles, de matériel et d'équipement devant servir à des fins culturelles ou à la construction de ces derniers.
- Les **dépenses externes** de fonctionnement et d'investissement. Cette catégorie regroupe les subventions, les contributions et les transferts aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers et particulières (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

À partir de l'exercice financier 2012-2013, les dépenses relatives aux crédits d'impôt remboursables en culture sont aussi compilées dans l'enquête. L'ajout de cette catégorie de dépenses dans les statistiques compilées par l'Observatoire est important. Cette mesure fait suite à l'adoption en 2012 par le ministère des Finances du Québec² d'une norme de comptabilisation des dépenses qui veut que certaines dépenses fiscales soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, une troisième catégorie de dépenses complète les deux catégories décrites précédemment :

- Les **dépenses fiscales**. Le ministère des Finances du Québec fournit les données relatives aux crédits d'impôt remboursables pour les domaines culturels *Livre et périodique, Arts de la scène, Cinéma et audiovisuel, Enregistrement sonore, Multimédia et Architecture et design*.

Enfin, le maintien dans l'enquête des dépenses relatives à la langue française a été jugé pertinent, car elles ne sont compilées dans aucune autre source. Les données qui s'y rapportent correspondent aux dépenses engagées au titre de la protection, de la promotion et du développement de la langue française ainsi que les subventions versées à cet effet.

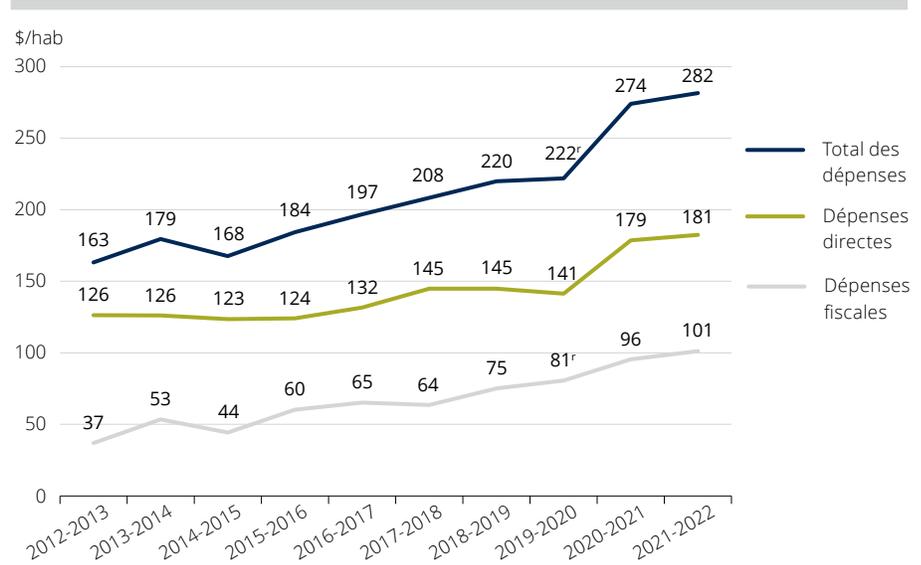
1. Pour des explications complètes sur les concepts et les définitions de l'enquête, consulter la page *Note méthodologique de l'enquête* sur le site de l'Institut de la statistique du Québec [statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-en-culture-administration-publique-quebecoise-et-part-dans-ensemble-depenses-gouvernement-du-quebec/publication/enquete-sur-depenses-administration-publique-quebecoise-au-titre-de-la-culture].
2. MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2012), *Dépenses fiscales. Édition 2011*, [En ligne], Québec, le Ministère, 384 p. [www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2011.pdf].

Dépenses totales

En 2021-2022, les dépenses de l'administration publique québécoise pour la culture totalisent 2,41 G\$, une hausse de 2,5 % par rapport à 2020-2021 (2,35 G\$) (tableau 1). Ces dépenses s'élèvent à 282 \$ par habitant, soit 7 \$ de plus qu'en 2020-2021 (274 \$) (figure 1). La hausse des dépenses en culture est principalement attribuable à l'augmentation de 45 M\$ des dépenses fiscales (+ 5,5 %). Les dépenses directes en 2021-2022 ont aussi augmenté, mais la hausse est relativement modeste (+ 14 M\$; + 0,9 %)².

Figure 1

Dépenses directes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant¹, Québec, 2012-2013 à 2021-2022



1. Les données sur la population du Québec pour le calcul des données de 2021-2022 proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1972-2023* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec]. Les dépenses par habitant pour les périodes de références antérieures sont basées sur les estimations de la population disponibles au moment de la diffusion des données pour chaque période de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Tableau 1

Dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2020-2021 et 2021-2022

	2020-2021			2021-2022			Variation 2020-2021 / 2021-2022	
	M\$ ¹	\$/hab ²	%	M\$ ¹	\$/hab ²	%	M\$ ¹	%
Dépenses internes	511,0	59,58	21,7	556,6	65,10	23,1	45,6	8,9
Fonctionnement	438,6	51,14	18,7	482,2	56,39	20,0	43,5	9,9
Investissement	72,3	8,44	3,1	74,4	8,71	3,1	2,1	2,9
Dépenses externes	1 020,2	118,95	43,4	988,3	115,58	41,0	- 34,7	- 3,4
Fonctionnement	785,1	91,54	33,4	774,3	90,56	32,1	- 10,7	- 1,4
Investissement	235,1	27,41	10,0	214,0	25,02	8,9	- 21,1	- 9,0
Total des dépenses directes	1 531,2	178,53	65,1	1 544,9	180,68	64,1	13,7	0,9
Dépenses fiscales	819,5	95,55	34,9	864,9	101,15	35,9	45,4	5,5
Total	2 350,7	274,08	100,0	2 409,8	281,83	100,0	59,1	2,5

1. En millions de dollars courants.

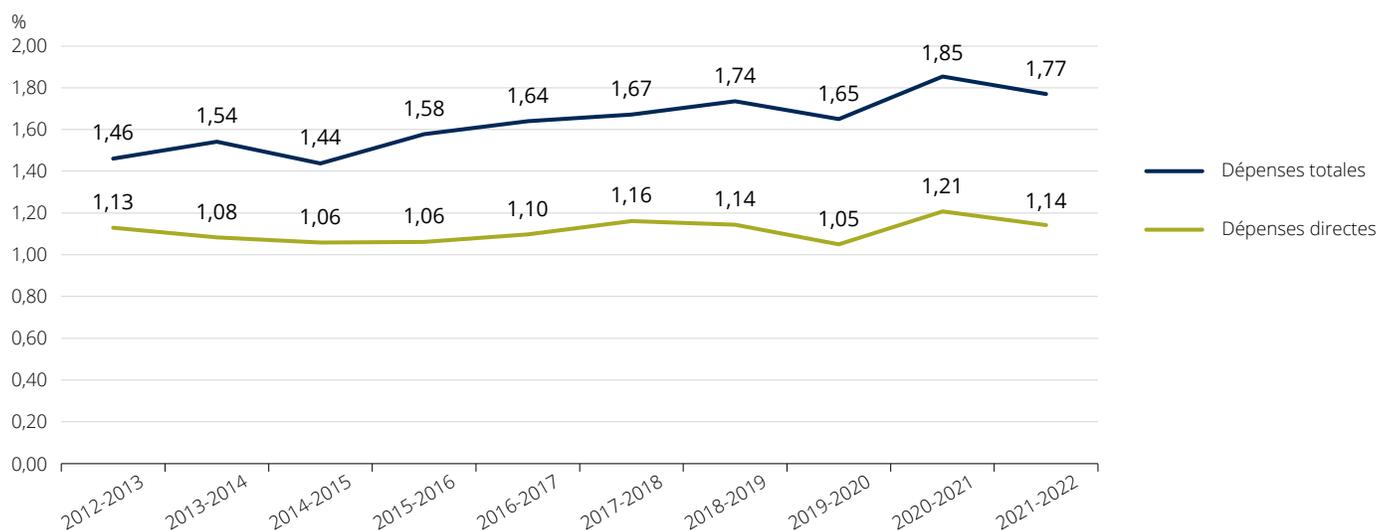
2. Les données sur la population du Québec pour le calcul des données de 2021-2022 proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1972-2023* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec] (Consulté le 24 janvier 2024). Les dépenses par habitant pour les périodes de références antérieures sont basées sur les estimations de la population disponibles au moment de la diffusion des données pour chaque période de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

2. Ce sont les variations des dépenses en dollars courants. Mentionnons que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,7 % au Québec entre 2021 et 2022. Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024, mis à jour le 16 janvier), *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002=100)*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3878]. (Page consultée le 9 février 2024).

Figure 2

Part des dépenses directes et des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec selon les comptes publics¹, Québec, 2012-2013 à 2021-2022



1. L'information nécessaire à ce calcul est tirée du tableau 11 du document *Données historiques depuis 1970-1971, Budget 2013-2014* du ministère des Finances et de l'Économie du Québec pour les données des années financières jusqu'à 2011-2012 et des éditions annuelles du document *Comptes publics : volume 1, États financiers consolidés du gouvernement du Québec* pour les années subséquentes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

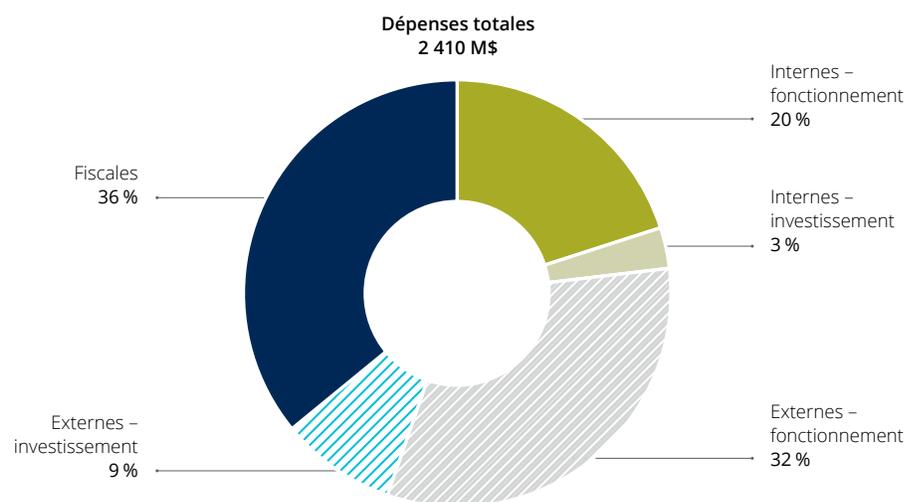
Les dépenses totales en culture ont augmenté moins que l'ensemble des dépenses consolidées du gouvernement du Québec (+ 2,5 % c. + 7,2 %) en 2021-2022³. Ainsi, la part consacrée à la culture dans les dépenses consolidées des comptes publics a diminué ; elle est passée de 1,85 % en 2020-2021 à 1,77 % en 2021-2022 (figure 2). Notons que cette part demeure plus élevée que celle observée avant la pandémie.

Catégories de dépenses

En 2021-2022, 41 % des dépenses en culture étaient externes (988 M\$), 36 %, fiscales (865 M\$) et 23 %, internes (557 M\$) (figure 3). Les dépenses de fonctionnement⁴ constituent la plus grande part des dépenses internes et externes. De plus, les dépenses externes de fonctionnement (774 M\$, 32 % des dépenses totales) comptent pour plus du triple de celles d'investissement (214 M\$, 9 % des dépenses

Figure 3

Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2021-2022



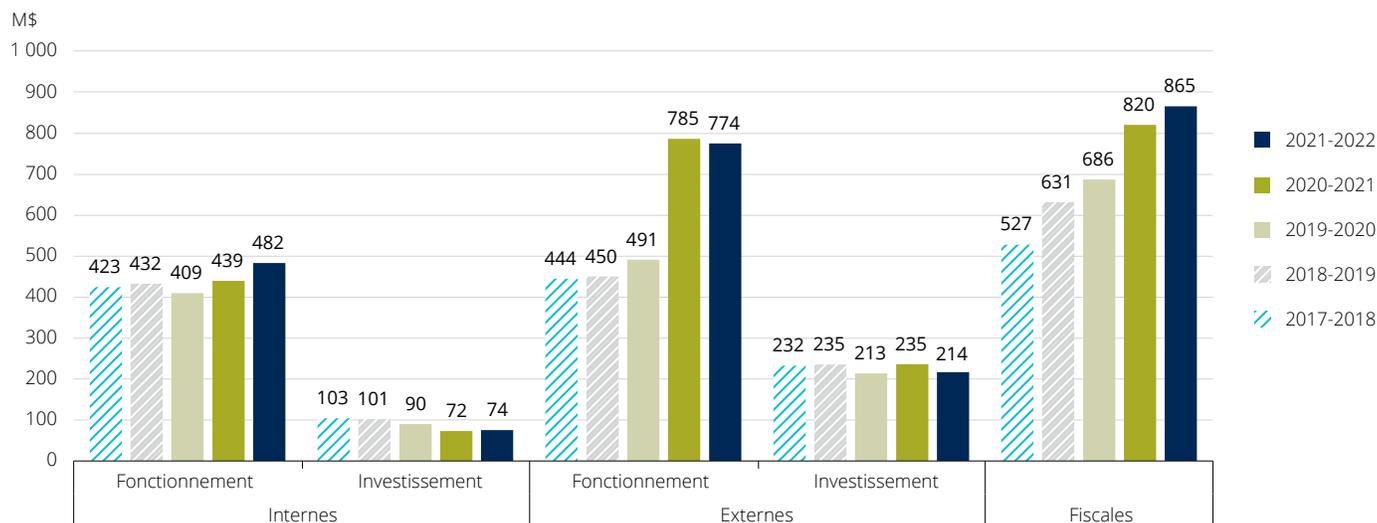
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

3. Les dépenses consolidées du gouvernement du Québec s'élevaient à 136 G\$ en 2021-2022.

4. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses en salaires et traitements des membres du personnel, les dépenses relatives aux achats de biens et de services, ainsi que les subventions, contributions et transferts de fonctionnement à des particuliers et particulières, à des associations et à des organismes, de même qu'aux administrations municipales.

Figure 4

Évolution des dépenses¹ en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2017-2018 à 2021-2022



1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

totales), et les dépenses internes de fonctionnement (482 M\$, 20 % des dépenses totales) sont six fois plus importantes que celles d'investissement (74 M\$, 3 % des dépenses totales).

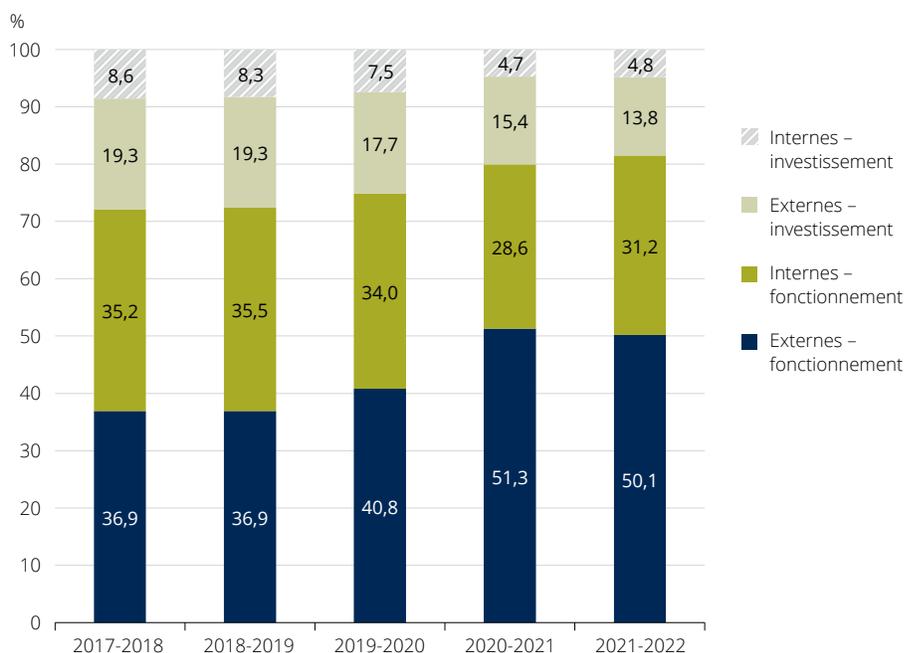
En 2021-2022, les dépenses externes de fonctionnement ont diminué, mais sont encore élevées par rapport à celles d'avant la pandémie (774 M\$ c. 461 M\$ en moyenne de 2017-2018 à 2018-2020) (figure 4). Elles constituent la moitié (50 %) des dépenses directes au titre de la culture en 2021-2022 (c. 51 % en 2020-2021 et 41 % en 2019-2020) (figure 5).

Dépenses selon le domaine

En 2021-2022, la moitié des dépenses totales en culture sont allées aux domaines *Cinéma et audiovisuel*, *Multimédia* et *Bibliothèques*. Comme le montrent le tableau 2 et la figure 6, le domaine *Cinéma et audiovisuel* domine (635 M\$, soit 26 % de toutes les dépenses), suivi de *Multimédia* (306 M\$, soit 13 %) et de *Bibliothèques* (303 M\$, soit 13 %). Cependant, le poids des dépenses de chaque domaine est différent selon qu'il s'agit de dépenses directes ou de dépenses fiscales.

Figure 5

Répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2017-2018 à 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Tableau 2

Dépenses internes, externes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2021-2022

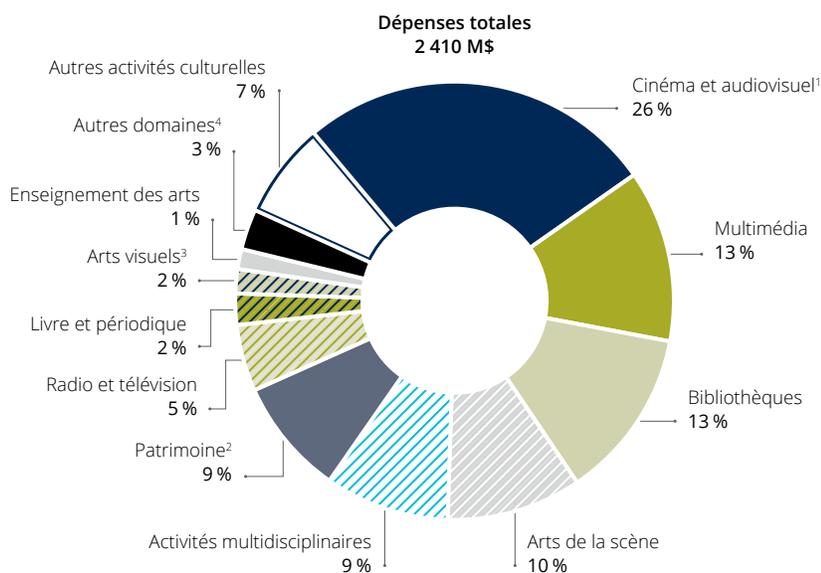
	Dépenses directes				Dépenses fiscales		Dépenses totales	
	Internes	Externes	Total	Répartition	Total	Répartition	Dépenses	Répartition
	M\$	M\$	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Cinéma et audiovisuel ¹	2,2	131,0	133,2	8,6	501,6	58,0	634,8	26,3
Multimédia	0,1	1,8	1,8	0,1	304,2	35,2	306,0	12,7
Bibliothèques	169,9	133,1	303,0	19,6	-	-	303,0	12,6
Arts de la scène	49,8	179,4	229,2	14,8	10,2	1,2	239,4	9,9
Activités multidisciplinaires	4,3	219,0	223,3	14,5	-	-	223,3	9,3
Patrimoine, institutions muséales et archives	151,5	56,4	207,9	13,5	-	-	207,9	8,6
Radio et télévision	44,5	73,7	118,3	7,7	-	-	118,3	4,9
Livre et périodique	1,4	25,7	27,0	1,8	28,6	3,3	55,6	2,3
Langue française	32,9	10,2	43,1	2,8	-	-	43,1	1,8
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	0,5	42,5	43,0	2,8	-	-	43,0	1,8
Enseignement des arts	31,7	3,9	35,5	2,3	-	-	35,5	1,5
Architecture et design	0,6	0,4	1,0	0,1	19,2	2,2	20,2	0,8
Enregistrement sonore	0,0	7,6	7,6	0,5	1,1	0,1	8,7	0,4
Autres activités culturelles	67,2	103,6	170,8	11,1	-	-	170,8	7,1
Total	556,6	988,3	1 544,9	100,0	864,9	100,0	2 409,8	100,0

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Figure 6

Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2021-2022



1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

2. Patrimoine, institutions muséales et archives.

3. Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.

4. Inclut les domaines Enregistrement sonore, Architecture et design et Langue française.

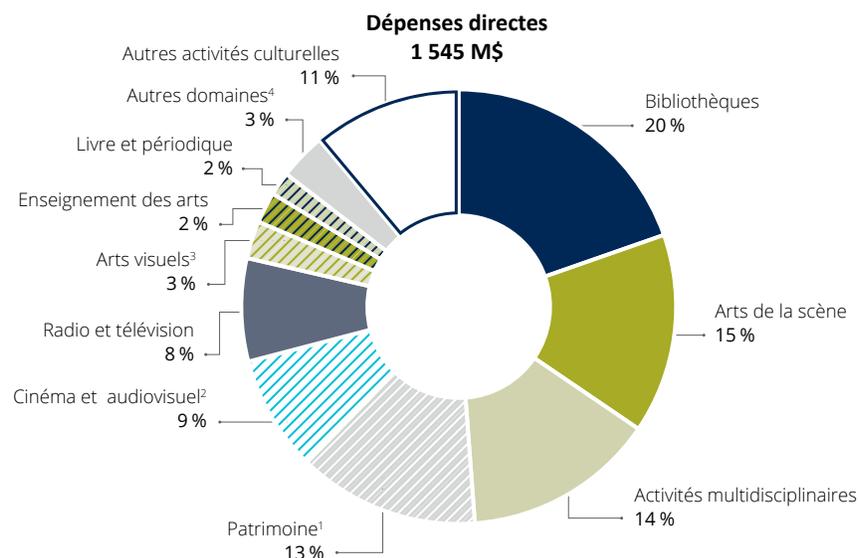
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Dépenses directes

Quant aux dépenses directes, la figure 7 montre que, comme par le passé, le domaine *Bibliothèques* obtient la plus grande part des dépenses en 2021-2022 (303 M\$, soit 20 %). Il est suivi des domaines *Arts de la scène* (229 M\$, soit 15 %), *Activités multidisciplinaires* (223 M\$, soit 14 %) et *Patrimoine, institutions muséales et archives* (208 M\$, soit 13 %). C'est la première fois que le domaine *Patrimoine, institutions muséales et archives* ne figure pas parmi le trio des domaines ayant le plus de dépenses. Ce recul est attribuable à une diminution des dépenses, particulièrement des dépenses externes, pour une deuxième année consécutive (- 11 M\$ par rapport à 2020-2021, soit - 5,1 %) (tableau 3 et figure 8).

Figure 7

Répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2021-2022



1. *Patrimoine, institutions muséales et archives.*
2. Inclut la production télévisuelle indépendante.
3. *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.*
4. Inclut les domaines *Enregistrement sonore, Architecture et design, Multimédia et Langue française.*

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.*

Tableau 3

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, en millions de dollars courants et en dollars par habitant, selon le domaine, Québec, 2020-2021 et 2021-2022

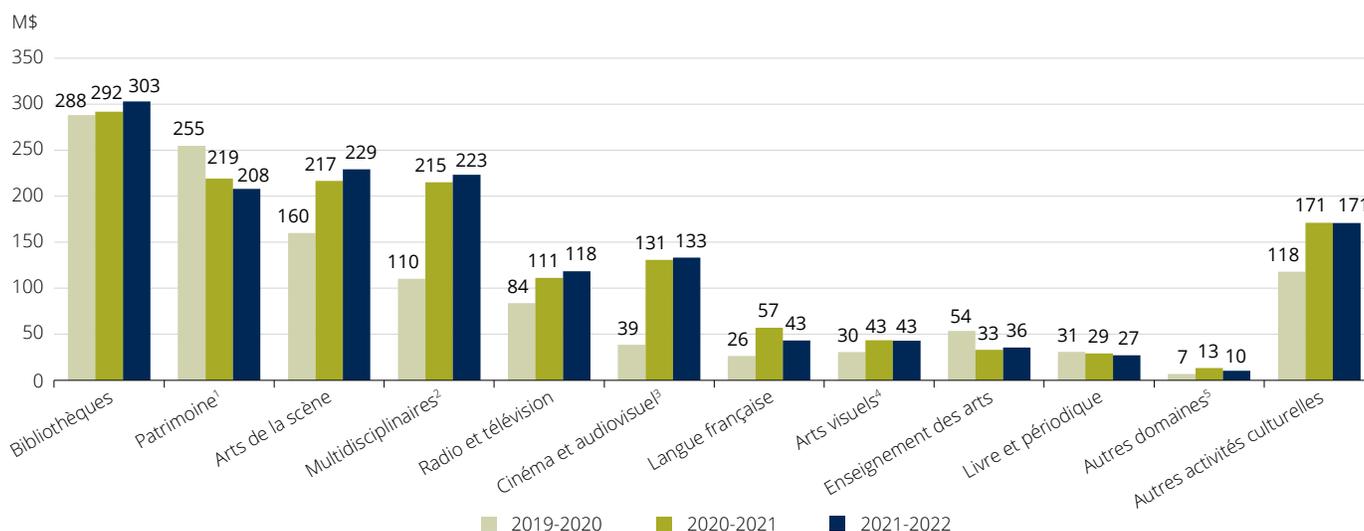
	2020-2021		2021-2022		Variation 2020-2021 / 2021-2022	
	M\$	\$/hab ²	M\$	\$/hab ²	M\$	%
Bibliothèques	291,7	34,01	303,0	35,43	11,3	3,9
Arts de la scène	216,5	25,24	229,2	26,81	12,7	5,9
Activités multidisciplinaires	215,1	25,07	223,3	26,12	8,3	3,8
Patrimoine, institutions muséales et archives	219,1	25,55	207,9	24,32	- 11,2	- 5,1
Cinéma et audiovisuel ¹	130,7	15,23	133,2	15,57	2,5	1,9
Radio et télévision	111,2	12,97	118,3	13,83	7,1	6,4
Langue française	57,1	6,66	43,1	5,04	- 14,0	- 24,5
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	43,5	5,07	43,0	5,03	- 0,5	- 1,0
Enseignement des arts	32,9	3,84	35,5	4,16	2,6	7,9
Livre et périodique	29,1	3,39	27,0	3,16	- 2,0	- 7,0
Enregistrement sonore	11,2	1,30	7,6	0,88	- 3,6	- 32,4
Multimédia	0,9	0,10	1,8	0,21	1,0	110,4
Architecture et design	1,1	0,13	1,0	0,12	- 0,1	- 7,4
Autres activités culturelles	171,1	19,95	170,8	19,98	- 0,3	- 0,2
Total	1 531,2	178,53	1 544,9	180,7	13,7	0,9

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.
2. Les données sur la population du Québec pour le calcul des données de 2021-2022 proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1972-2023* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec] (Consulté le 24 janvier 2024). Les dépenses par habitant pour les périodes de références antérieures sont basées sur les estimations de la population disponibles au moment de la diffusion des données pour chaque période de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.*

Figure 8

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020 à 2021-2022



1. Patrimoine, institutions muséales et archives.
2. Inclut les festivals et événements à caractère culturel et les autres activités multidisciplinaires.
3. Inclut la production télévisuelle indépendante.
4. Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques.
5. Inclut les domaines *Enregistrement sonore, Multimédia et Architecture et design*.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Les dépenses en culture en 2021-2022 reflètent le contexte particulier de la deuxième année de la pandémie de COVID-19, caractérisée par des assouplissements des mesures sanitaires menant au début d'une reprise des activités culturelles. Toutefois, les entreprises du secteur ressentaient encore des répercussions de la pandémie⁵. Ainsi, le soutien exceptionnel offert au secteur culturel par l'administration publique québécoise dans la première année de la pandémie de COVID-19 a été renouvelé en 2021-2022.

Plusieurs domaines ont contribué à la hausse des dépenses directes en 2020-2021, et cette hausse était en bonne partie attribuable aux mesures de soutien offertes dans ces secteurs en raison des incidences

de la pandémie et des mesures sanitaires mises en place. Puisque ces mesures d'aide ont été renouvelées, on observe des dépenses directes tout aussi élevées en 2021-2022 qu'en 2020-2021 pour les domaines suivants :

- *Cinéma et audiovisuel* : dépenses directes de 133 M\$ (+ 2 M\$, + 1,9 % par rapport à 2020-2021 ; + 95 M\$, + 245,8 % par rapport à 2019-2020) ;
- *Arts de la scène* : dépenses directes de 229 M\$ (+ 13 M\$, + 5,9 % par rapport à 2020-2021 ; + 69 M\$, + 43,2 % par rapport à 2019-2020) ;
- *Activités multidisciplinaires* : dépenses directes de 223 M\$ (+ 8 M\$, + 3,8 % par rapport à 2020-2021 ; + 113 M\$, + 102 % par rapport à 2019-2020⁶) ;

- *Radio et télévision* : dépenses directes de 118 M\$ (+ 7 M\$, + 6,4 % par rapport à 2020-2021 ; + 34 M\$, + 41 % par rapport à 2019-2020).

On avait aussi observé une hausse importante en 2020-2021 pour le domaine *Langue française* (+ 31 M\$, + 116,2 % par rapport à 2019-2020). Cette hausse était en partie imputable à la mise en œuvre du plan d'action pour la défense et la valorisation du français. Malgré la baisse des dépenses observée en 2021-2022 (- 14 M\$, soit - 24,5 % par rapport à 2020-2021), les dépenses à ce titre sont 63 % plus élevées en 2021-2022 que celles en 2019-2020.

5. Voir : Claude FORTIER (2022), « La fréquentation des cinémas en 2021 », *Optique culture*, [En ligne], n° 82, mai, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 17 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-cinemas-2021.pdf] ; Claude FORTIER (2022), « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2021 », *Optique culture*, [En ligne], n° 84, octobre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 17 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-arts-scene-quebec-2021.pdf] ; Frédéric BOUTIN et Régine WAGNAC (2022), « La fréquentation des institutions muséales en 2021 », *Optique culture*, [En ligne], n° 85, décembre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 11 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-institutions-museales-2021.pdf].

6. Au moins trois facteurs ont contribué à la hausse observée dans ce domaine en 2020-2021. Premièrement, ces activités ont bénéficié de mesures d'aide en lien avec la crise sanitaire. Deuxièmement, des activités qui auraient normalement été comprises dans un domaine précis ont été offertes par une multitude d'autres moyens. Par exemple, des spectacles en arts de la scène qui devaient être présentés devant public ont été revus pour pouvoir faire l'objet d'une captation et d'une diffusion sur le Web. Finalement, des changements administratifs peuvent avoir eu des répercussions sur la façon dont certaines dépenses ont été réparties. Il est à noter que les données d'ensemble de 2021-2022 reflètent en partie un retour à la normale par rapport à la classification des activités.

Dépenses fiscales

Lorsqu'on tient compte des dépenses fiscales, le domaine *Cinéma et audiovisuel* domine (635 M\$, soit 26 % des dépenses totales, dont 502 M\$ en dépenses fiscales), suivi de *Multimédia* (306 M\$, soit 13 % des dépenses totales, dont 304 M\$ en dépenses fiscales) (figure 6). En 2021-2022, le premier a reçu 58 % des dépenses fiscales (tableau 4). Cependant, plus des trois quarts (79 %) du montant pour ce domaine ont été attribués à des services de production cinématographique et télévisuelle où l'essor des dernières années se poursuit (+ 30 %). Or, les dépenses fiscales pour les autres cibles des crédits d'impôt pour ce domaine ont diminué en 2021-2022 (- 25,4 % pour la production québécoise et le doublage)⁷. Le domaine *Multimédia* occupe le deuxième rang avec 35 % des dépenses fiscales. Viennent ensuite, en ordre décroissant des crédits attribués, les domaines *Livre et périodique* (29 M\$, 3 % des dépenses fiscales), *Architecture et design* (19 M\$, 2 %), *Arts de la scène* (10 M\$, 1 %), et *Enregistrement sonore* (1 M\$, 0,1 %).

Domaines et catégories de dépenses

Le poids relatif de chaque catégorie de dépense varie considérablement d'un domaine à l'autre (figure 9). D'un côté, les dépenses des domaines *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques* et *Activités multidisciplinaires* sont presque uniquement des dépenses externes en 2021-2022 (respectivement 99 % et 98 % des dépenses totales). Les dépenses externes du domaine *Enregistrement sonore* comptent pour 87 % en 2021-2022, et celles du domaine *Arts de la scène*, pour 75 %.

De l'autre côté, les dépenses internes constituent la plus grande part des dépenses totales en 2021-2022 dans les domaines *Enseignement des arts* (89 % c. 88 % en 2020-2021), *Langue française* (76 % c. 50 % en 2020-2021) et *Patrimoine, institutions muséales et archives* (73 % c. 58 % en 2020-2021). L'augmentation de la part des dépenses internes dans ces deux derniers domaines s'explique par la baisse des dépenses externes. Dans le cas de *Langue française*, les dépenses externes étaient

exceptionnellement élevées en 2020-2021⁸. Quant à *Patrimoine, institutions muséales et archives*, comme mentionné précédemment, on observe une diminution des dépenses externes pour une deuxième année de suite.

Enfin, les dépenses fiscales constituent toujours la part la plus importante des dépenses pour les domaines *Multimédia* (99 % en 2021-2022) et *Architecture et design* (95 % en 2021-2022). Ces dépenses sont aussi très importantes pour le domaine *Cinéma et audiovisuel* (79 % en 2021-2022). Dans ce domaine, la part est un peu plus élevée qu'en 2020-2021 (77 %). En 2019-2020, la part des dépenses fiscales pour ce domaine était de 91 %.

Tableau 4

Dépenses fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2020-2021 et 2021-2022

	2020-2021		2021-2022		Variation 2020-2021 / 2021-2022	
	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%
Cinéma et audiovisuel	446,5	54,5	501,6	58,0	55,1	12,3
Production québécoise et doublage ²	141,2	17,2	105,3	12,2	- 35,9	- 25,4
Services de production ³	305,3	37,3	396,3	45,8	91,0	29,8
Multimédia	301,3	36,8	304,2	35,2	2,9	1,0
Livre et périodique	33,8	4,1	28,6	3,3	- 5,2	- 15,4
Architecture et design	17,8	2,2	19,2	2,2	1,4	7,9
Arts de la scène	18,9	2,3	10,2	1,2	- 8,7	- 46,0
Enregistrement sonore	1,2	0,1	1,1	0,1	- 0,1	- 8,3
Total (Domaines et secteurs d'activité)	819,5	100,0	864,9	100,0	45,4	5,5

1. En millions de dollars courants.

2. Crédits d'impôt remboursables pour la production cinématographique et télévisuelle et crédits d'impôt remboursables pour le doublage de films.

3. Crédits d'impôt remboursables pour les services de production cinématographique.

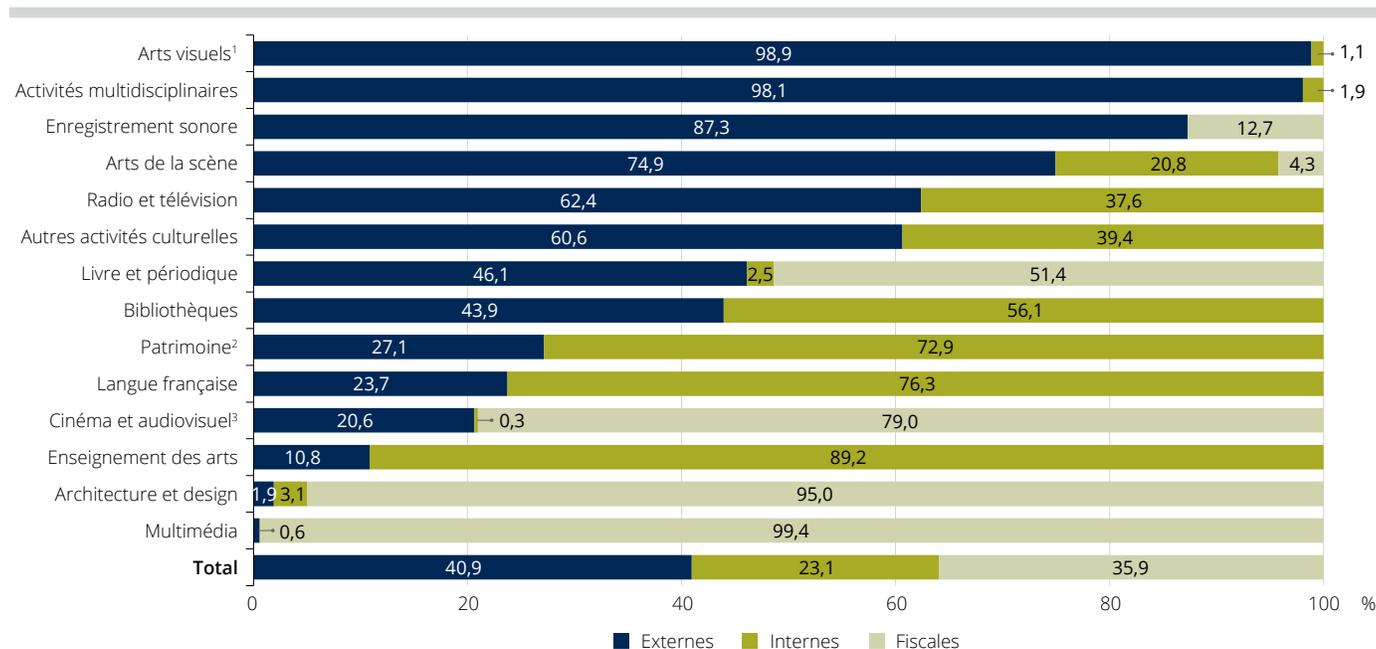
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

7. La croissance des dépenses fiscales au titre des services de production reflète la progression du volume des services de production depuis plusieurs années. Voir : Sylvie MARCEAU et Mathieu JODOIN (2023), *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Édition 2023*, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 137 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/profil-industrie-audiovisuelle-quebec-edition-2023.pdf].

8. Il y avait notamment eu une hausse de 24 % des dépenses externes pour ce domaine entre 2019-2020 et 2020-2021.

Figure 9

Répartition des dépenses en culture de l'administration publique québécoise par domaine selon la catégorie de dépense, Québec, 2021-2022



- 1. Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.
- 2. Patrimoine, institutions muséales et archives.
- 3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

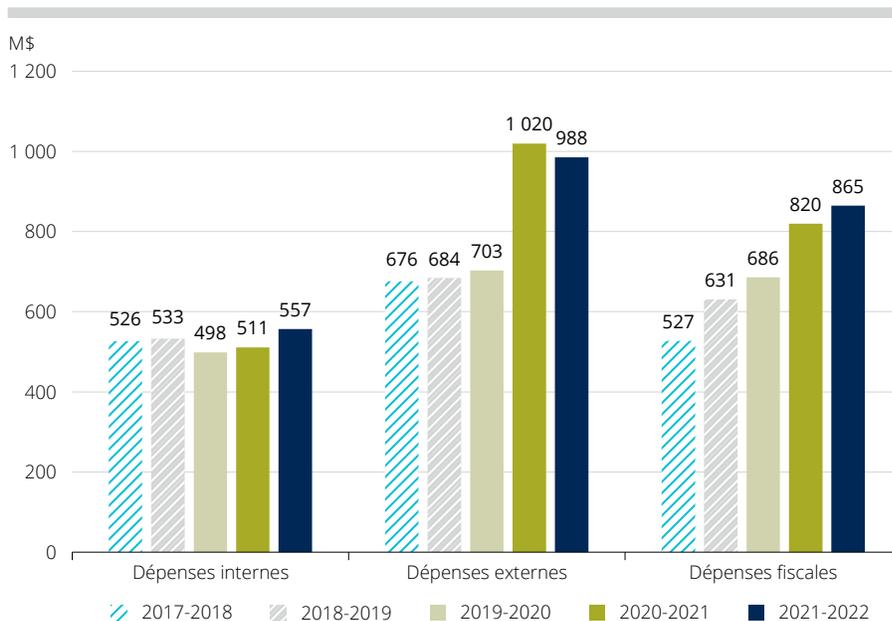
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Les dépenses externes, sous forme d'aide financière aux particuliers et particulières (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales, ont diminué de 3,1% entre 2020-2021 et 2021-2022 ; elles sont passées de 1 020 M\$ en 2020-2021 à 988 M\$ en 2021-2022. Toutefois, celles-ci demeurent nettement plus élevées que celles de 2019-2020 (703 M\$) (figure 10). On constate que l'écart entre les dépenses externes de 2021-2022 et celles d'avant la pandémie (2019-2020) est particulièrement marqué dans les domaines *Activités multidisciplinaires*, *Arts de la scène* et *Cinéma et audiovisuel* (figure 11).

De plus, on observe une hausse de 8,9% des dépenses internes effectuées par les domaines *Arts de la scène* (+ 37 M\$) et *Patrimoine, institutions muséales et archives* (+ 24 M\$), ce qui est cohérent avec la reprise des activités des organismes culturels publics dans ces domaines (figure 12).

Figure 10

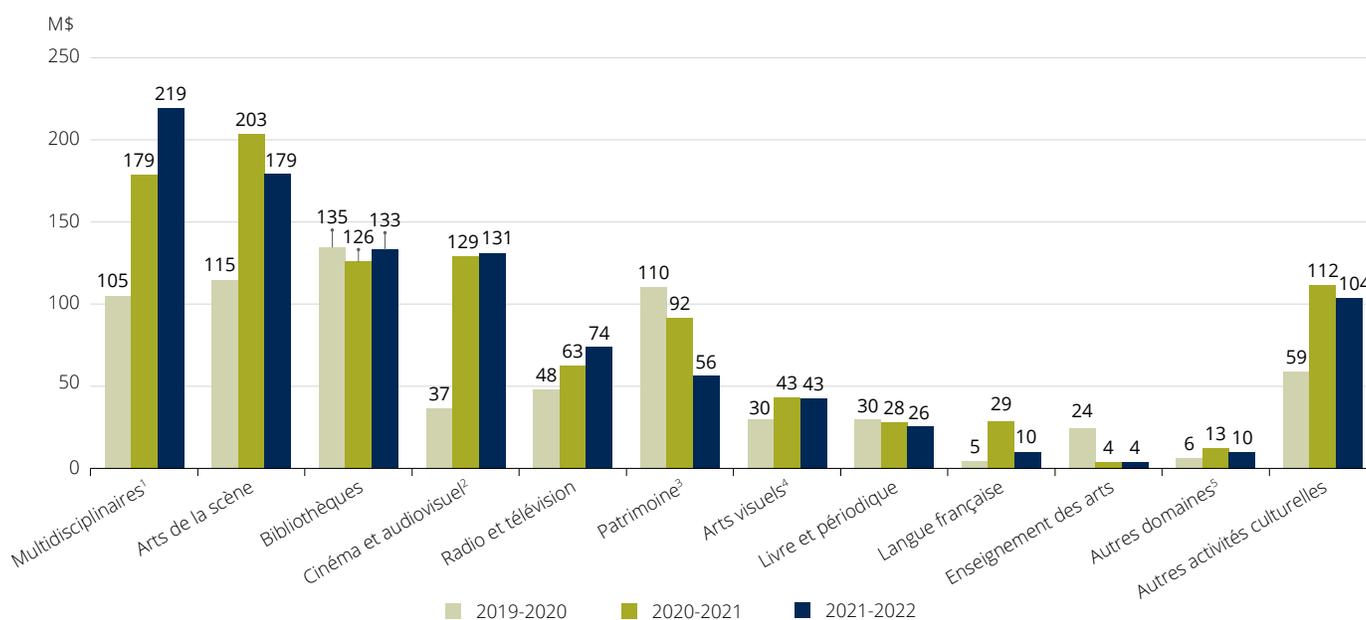
Dépenses internes, externes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise, Québec, 2017-2018 à 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Figure 11

Dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020 à 2021-2022

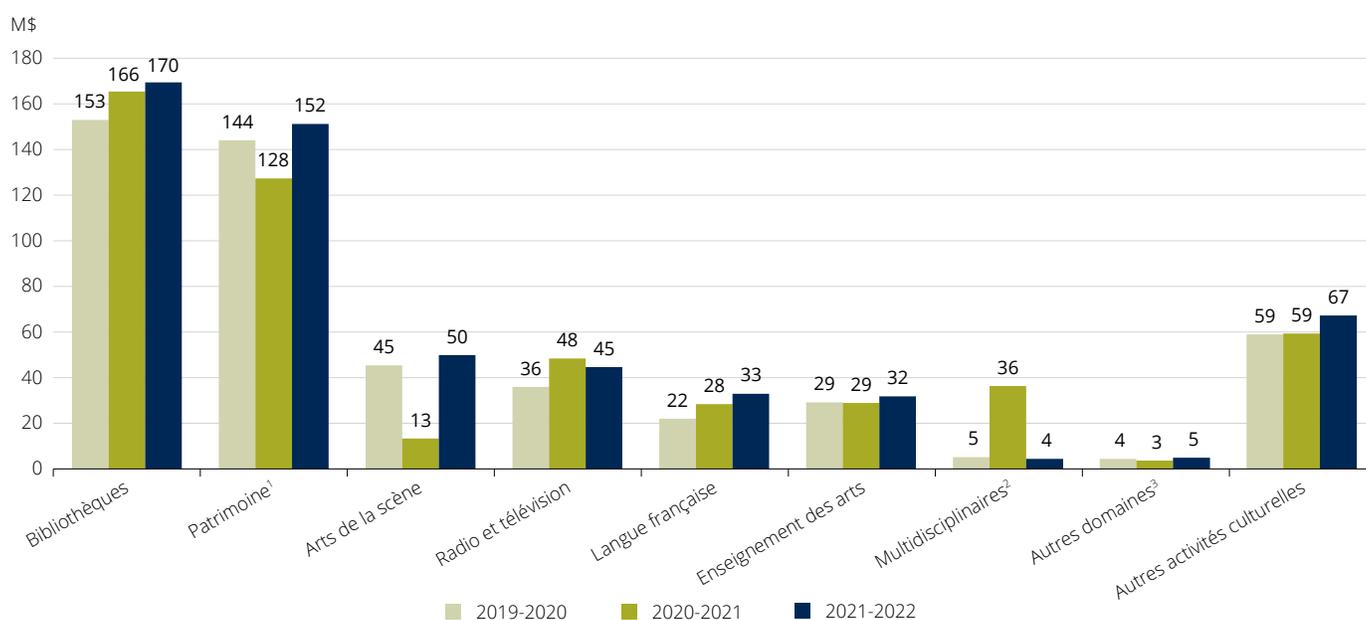


1. Inclut les festivals et événements à caractère culturel et les autres activités multidisciplinaires.
2. Inclut la production télévisuelle indépendante.
3. Patrimoine, institutions muséales et archives.
4. Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques.
5. Inclut les domaines Enregistrement sonore, Multimédia et Architecture et design.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.*

Figure 12

Dépenses internes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020 à 2021-2022



1. Patrimoine, institutions muséales et archives.
2. Inclut les festivals et événements à caractère culturel et les autres activités multidisciplinaires.
3. Inclut les domaines Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques ; Cinéma et audiovisuel, Enregistrement sonore, Livre et périodique et Multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.*

Dépenses directes pour la culture selon les régions administratives

En ce qui concerne la répartition régionale des dépenses directes en culture pour 2021-2022, l'enquête de l'Observatoire révèle sans surprise que ce sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui reçoivent la plus grande part des sommes octroyées (tableau 5). Au total, 74 % des dépenses directes pour la culture ont été effectuées dans ces deux régions. Celles-ci se partagent une très grande partie des dépenses internes (83 %) et plus des deux tiers des dépenses externes (69 %).

Ces deux régions recueillent respectivement 53 % (822 M\$) et 21 % (326 M\$) du montant total injecté dans l'ensemble du

Québec. La part des dépenses directes effectuées dans les autres régions se situe entre 0,2 % (2 M\$, Nord-du-Québec) et 5,4 % (84 M\$, Montérégie). Les dépenses hors Québec⁹ équivalent à 0,2 % (3 M\$) du total des dépenses directes en culture.

Entre 2019-2020 et 2020-2021, les dépenses directes avaient augmenté dans presque toutes les régions. En 2021-2022, le portrait est plus contrasté : les dépenses directes ont augmenté dans neuf régions administratives, mais ont diminué dans huit régions (tableau 6 et figure 13). En proportion, l'augmentation la plus importante est observée dans la région de la Côte-Nord

(+ 15,8 %), suivie par la Montérégie (+ 11,5 %). Les diminutions les plus importantes sont observées dans la région des Laurentides (- 11 %), suivie par la région de Laval (- 9,9 %). Notons que ces deux régions figuraient parmi les quatre régions où les augmentations avaient été les plus importantes en 2020-2021. De plus, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, qui avaient connu une diminution des dépenses en 2020-2021, ont eu des dépenses plus élevées en 2021-2022. Finalement, on observe que les dépenses dans les 17 régions administratives ont été plus élevées en 2021-2022 qu'avant la pandémie (2019-2020).

Tableau 5

Dépenses internes et externes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2021-2022

	Dépenses internes		Dépenses externes		Total dépenses directes		
	M\$ ¹	Répartition (%)	M\$ ¹	Répartition (%)	M\$ ¹	\$/hab ²	Répartition (%)
Bas-Saint-Laurent	6,9	1,2	17,4	1,8	24,3	122,10	1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,0	1,4	22,9	2,3	31,0	110,62	2,0
Capitale-Nationale	208,8	37,5	117,0	11,8	325,8	428,23	21,1
Mauricie	6,1	1,1	20,5	2,1	26,6	95,95	1,7
Estrie	7,0	1,3	29,3	3,0	36,3	72,79	2,4
Montréal	255,4	45,9	566,8	57,4	822,2	406,07	53,2
Outaouais	7,3	1,3	18,5	1,9	25,8	63,86	1,7
Abitibi-Témiscamingue	6,7	1,2	14,5	1,5	21,2	143,19	1,4
Côte-Nord	2,9	0,5	8,3	0,8	11,2	123,55	0,7
Nord-du-Québec	0,3	0,1	2,1	0,2	2,4	51,61	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,3	0,8	12,3	1,2	16,6	180,36	1,1
Chaudière-Appalaches	6,4	1,2	18,2	1,8	24,7	56,29	1,6
Laval	3,7	0,7	14,1	1,4	17,8	40,17	1,2
Lanaudière	3,2	0,6	20,1	2,0	23,3	43,49	1,5
Laurentides	9,3	1,7	22,5	2,3	31,8	49,18	2,1
Montérégie	16,4	2,9	67,4	6,8	83,8	57,35	5,4
Centre-du-Québec	3,4	0,6	13,2	1,3	16,6	65,15	1,1
Hors Québec	0,5	0,1	3,0	0,3	3,5	...	0,2

1. En millions de dollars courants.

2. Les données sur la population du Québec pour le calcul des données de 2021-2022 proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1972-2023* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec] (Consulté le 24 janvier 2024). Les dépenses par habitant pour les périodes de références antérieures sont basées sur les estimations de la population disponibles au moment de la diffusion des données pour chaque période de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

9. Les dépenses hors Québec comprennent notamment des dépenses pour les maisons du Québec à l'étranger ainsi que pour les activités de recherche sur la culture et les arts réalisées dans des centres à l'extérieur du territoire québécois. La grande partie des dépenses hors Québec est liée au domaine des activités multidisciplinaires.

Tableau 6

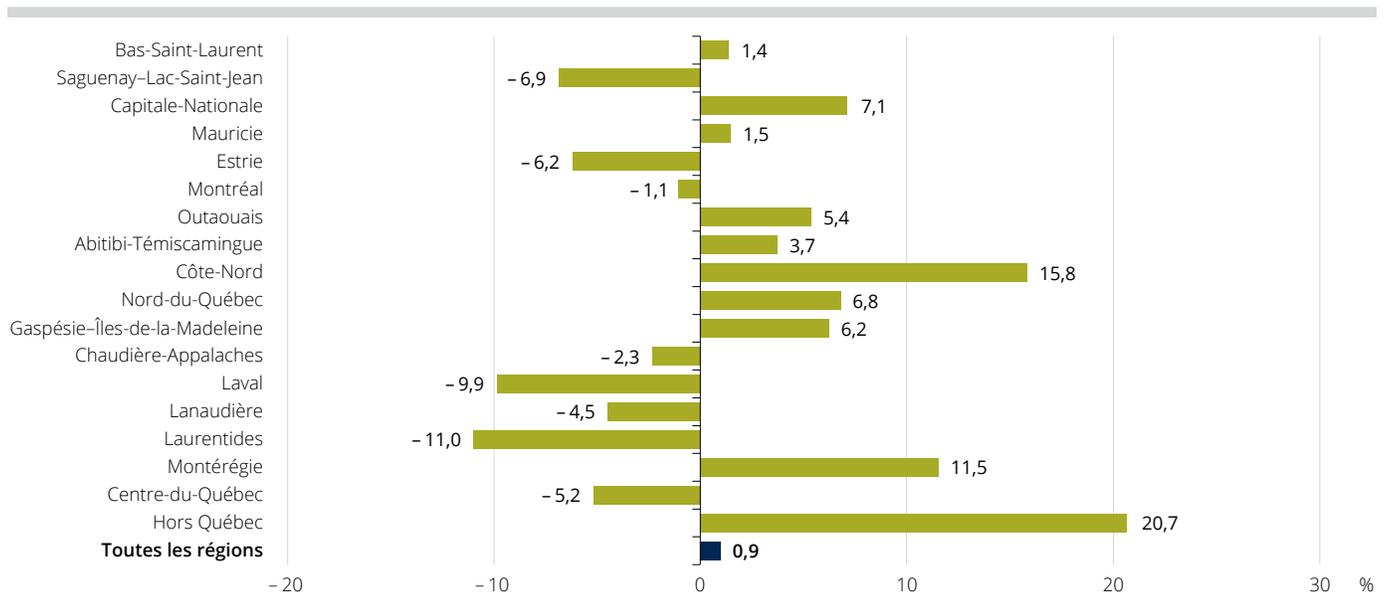
Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2019-2020 et 2021-2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Variation 2020-2021 / 2021-2022		Variation 2019-2020 / 2021-2022	
	M\$ ¹			M\$ ¹	%	M\$ ¹	%
Bas-Saint-Laurent	22,1	24,0	24,3	0,3	1,4	2,2	9,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,6	33,2	31,0	-2,3	-6,9	5,4	21,2
Capitale-Nationale	287,4	304,2	325,8	21,5	7,1	38,4	13,4
Mauricie	25,8	26,2	26,6	0,4	1,5	0,8	3,2
Estrie	29,4	38,7	36,3	-2,4	-6,2	7,0	23,7
Montréal	600,4	831,6	822,2	-9,4	-1,1	221,8	36,9
Outaouais	20,7	24,5	25,8	1,4	5,6	5,2	25,0
Abitibi-Témiscamingue	19,8	20,5	21,2	0,8	3,7	1,5	7,4
Côte-Nord	10,0	9,7	11,2	1,5	15,8	1,2	11,6
Nord-du-Québec	2,4	2,3	2,4	0,2	6,8	0,0	0,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14,9	15,6	16,6	1,0	6,2	1,7	11,4
Chaudière-Appalaches	21,3	25,3	24,7	-0,6	-2,3	3,3	15,6
Laval	10,3	19,7	17,8	-1,9	-9,9	7,5	73,1
Lanaudière	16,5	24,4	23,3	-1,1	-4,5	6,7	40,8
Laurentides	24,6	35,7	31,8	-3,9	-11,0	7,2	29,4
Montérégie	53,4	75,1	83,8	8,7	11,5	30,4	57,0
Centre-du-Québec	11,9	17,6	16,6	-0,9	-5,2	4,7	39,3
Hors Québec	5,0	2,9	3,5	0,6	20,7	-1,5	-30,0
Total général	1 201,4	1 531,2	1 544,9	13,7	0,9	343,5	28,6

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Figure 13

Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2020-2021 et 2021-2022


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Régions et catégories de dépenses

Pour toutes les régions à l'exception de celle de la Capitale-Nationale, les sommes engagées par l'administration publique en 2021-2022 sont principalement des dépenses externes (figure 14). La majorité de ces dépenses vont au fonctionnement, c'est-à-dire qu'elles sont attribuées aux artistes, aux associations et organismes, et aux administrations municipales, sous la forme de subventions, de prix, d'aide financière et de transferts aux établissements (musées, archives et bibliothèques).

Dans la Capitale-Nationale, les sommes engagées en culture par l'administration publique en 2021-2022 sont principalement des dépenses internes (64 %, correspondant à 209 M\$) et visent plus spécifiquement le fonctionnement (55 %), c'est-à-dire les dépenses au titre des salaires et traitements pour toutes les personnes employées ainsi que les achats de biens et services. Cette situation est due à la présence dans cette région de grandes

institutions culturelles (Musée de la civilisation, Musée national des beaux-arts du Québec, Société du Grand théâtre de Québec, etc.) et des bureaux d'organismes gouvernementaux (ministère de la Culture et des Communications, Centre de conservation du Québec, Conseil des arts et des lettres du Québec, etc.) dont l'action couvre l'ensemble du territoire québécois.

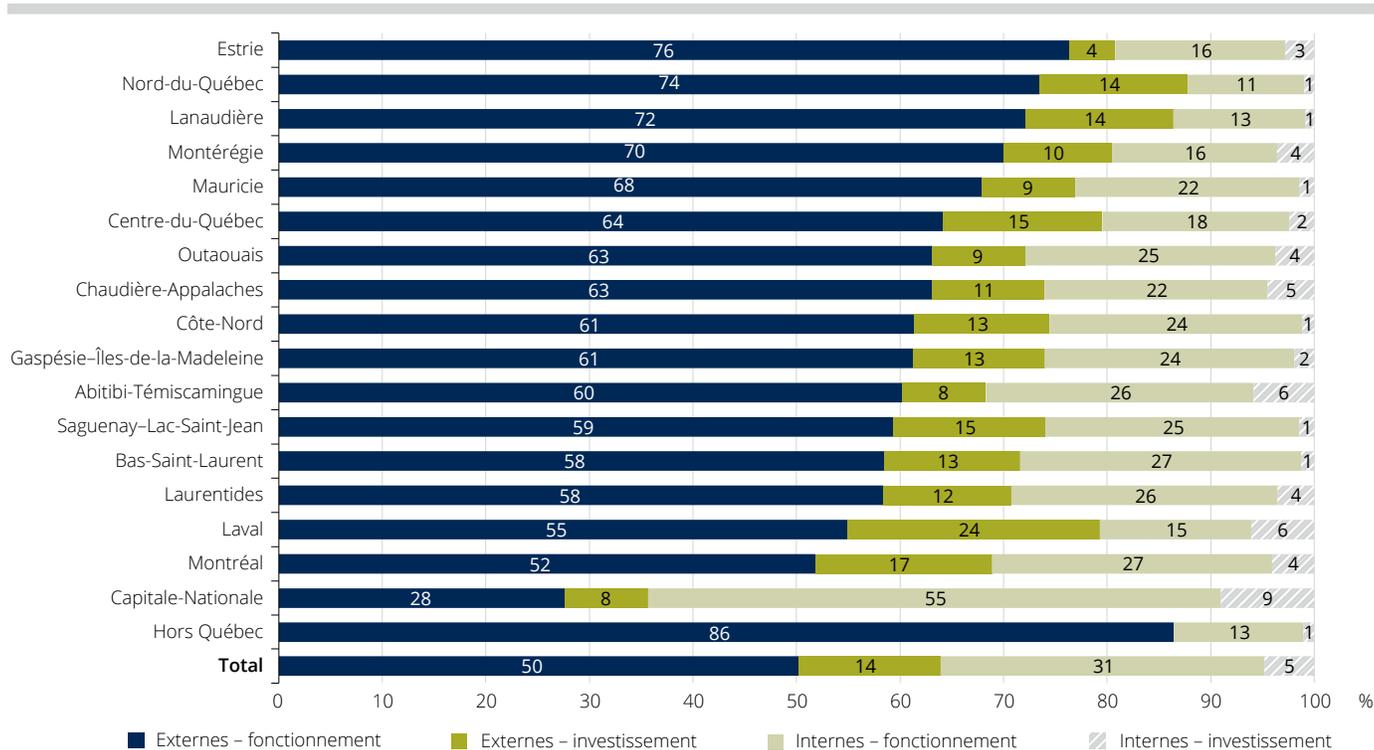
Montréal arrive au second rang de la part des dépenses internes les plus élevées (31 %, 255 M\$). Comme dans la région de la Capitale-Nationale, on y trouve d'importantes institutions culturelles et sociétés d'État comme la Société de développement des entreprises culturelles, le Musée d'art contemporain, la Place des arts, etc. Par ailleurs, les dépenses externes (565 M\$) y sont aussi très importantes, car la région compte une grande concentration d'artistes, d'organismes et d'entreprises culturels. En fait, la région de Montréal reçoit 57 % des dépenses externes totales injectées dans

l'ensemble du Québec (tableau 5). Les régions où les dépenses externes sont proportionnellement les plus importantes, en dehors des régions centrales, sont le Nord-du-Québec (88 %), Lanaudière (86 %), l'Estrie (81 %), la Montérégie (80 %), le Centre-du-Québec (80 %) et Laval (79 %). Par ailleurs, la Montérégie va chercher 7 % (67 M\$) de l'ensemble des dépenses externes et l'Estrie, 3 % (29 M\$).

En 2020-2021, les dépenses dans les différentes régions partageaient un point en commun : des augmentations principalement attribuables à la hausse des dépenses externes. En 2021-2022, ce sont plutôt les dépenses internes qui ont augmenté dans la plupart des régions (15 sur 17) (tableau 7). Cependant, les dépenses externes ont diminué dans dix régions administratives (tableau 8). Somme toute, les dépenses directes ont augmenté dans neuf régions administratives.

Figure 14

Répartition des dépenses directes en culture dans les régions administratives selon la catégorie de dépenses, Québec, 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Tableau 7

Dépenses internes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2019-2020 à 2021-2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Variation 2019-2020 / 2020-2021	Variation 2020-2021 / 2021-2022
	M\$ ¹			%	
Bas-Saint-Laurent	7,5	6,8	6,9	-9,6	1,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7,6	8,1	8,0	7,9	-1,3
Capitale-Nationale	194,2	180,0	208,8	-7,3	16,0
Mauricie	5,7	6,1	6,1	5,9	0,6
Estrie	6,3	6,1	7,0	-2,7	14,5
Montréal	214,6	244,8	255,4	14,1	4,3
Outaouais	6,9	7,0	7,3	2,0	4,6
Abitibi-Témiscamingue	7,6	5,4	6,7	-28,3	23,4
Côte-Nord	2,6	2,7	2,9	3,5	4,5
Nord-du-Québec	0,4	0,3	0,3	-27,7	12,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,2	3,8	4,3	-9,3	12,5
Chaudière-Appalaches	5,5	5,3	6,4	-2,8	20,9
Laval	3,4	3,4	3,7	1,6	8,2
Lanaudière	3,6	3,7	3,2	3,1	-15,3
Laurentides	8,7	8,5	9,3	-2,1	9,7
Montréal	14,8	15,4	16,4	4,1	6,3
Centre-du-Québec	3,2	2,9	3,4	-8,6	17,3
Hors Québec	1,4	0,4	0,5	-67,9	8,3
Total	498,1	511,0	556,6	2,6	8,9

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Tableau 8

Dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, entre 2019-2020 à 2021-2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Variation 2019-2020 / 2020-2021	Variation 2020-2021 / 2021-2022
	M\$ ¹			%	
Bas-Saint-Laurent	14,6	17,2	17,4	17,7	1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,0	25,1	22,9	39,4	-8,7
Capitale-Nationale	93,2	124,2	117,0	33,2	-5,8
Mauricie	20,0	20,1	20,5	0,5	1,7
Estrie	23,1	32,6	29,3	41,3	-10,1
Montréal	385,7	586,8	566,8	52,1	-3,4
Outaouais	13,8	17,5	18,5	26,6	6,0
Abitibi-Témiscamingue	12,2	15,0	14,5	23,4	-3,4
Côte-Nord	7,4	6,9	8,3	-6,2	20,2
Nord-du-Québec	2,0	2,0	2,1	-2,1	6,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10,7	11,8	12,3	10,5	4,2
Chaudière-Appalaches	15,9	19,9	18,2	25,7	-8,5
Laval	6,9	16,3	14,1	136,0	-13,6
Lanaudière	12,9	20,6	20,1	59,9	-2,5
Laurentides	15,9	27,3	22,5	71,1	-17,4
Montréal	38,6	59,7	67,4	54,8	12,9
Centre-du-Québec	8,8	14,7	13,2	67,0	-9,6
Hors Québec	3,6	2,5	3,0	-32,2	22,9
Total	703,3	1 020,2	988,3	45,1	-3,1

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Dépenses directes par habitant

En 2021-2022, l'administration publique québécoise a consacré 428,23 \$ au titre de la culture par habitant dans la région de la Capitale-Nationale et 406,07 \$ dans la région de Montréal (tableau 9). Dans les autres régions, cette dépense oscille entre 40,17 \$ (Laval) et 180,36 \$ (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) par habitant.

En 2021-2022, comme pour les dépenses totales, les dépenses par habitant ont augmenté dans la plupart des régions administratives et ont diminué dans sept comparativement à 2020-2021. Les hausses les plus importantes ont eu lieu dans les régions de la Capitale-Nationale (+ 26,24 \$, + 6,5 %) et la Côte-Nord (+ 16,91 \$, + 15,9 %). Les

dépenses par habitant ont diminué le plus dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 8,57 \$, - 7,2 %) et des Laurentides (- 7,38 \$, - 13,1 %). Dans presque toutes les régions, le montant des dépenses par habitant est plus élevé en 2021-2022 qu'en 2019-2020¹⁰.

Tableau 9

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant¹, selon la région administrative, Québec, 2020-2021 et 2021-2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Variation 2020-2021 / 2021-2022	
		\$/hab		\$/hab	%
Bas-Saint-Laurent	111,98	121,01	122,10	1,09	0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	91,94	119,19	110,62	- 8,57	- 7,2
Capitale-Nationale	382,51	401,99	428,23	26,24	6,5
Mauricie	95,13	95,70	95,95	0,25	0,3
Estrie	89,19 ²	116,12 ²	72,79 ³	... ⁴	... ⁴
Montréal	290,74	401,32	406,07	4,75	1,2
Outaouais	52,03	60,97	63,86	2,88	4,7
Abitibi-Témiscamingue	133,87	138,27	143,19	4,92	3,6
Côte-Nord	110,52	106,64	123,55	16,91	15,9
Nord-du-Québec	52,23	48,80	51,61	2,80	5,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	164,80	172,28	180,36	8,07	4,7
Chaudière-Appalaches	49,74	58,35	56,29	- 2,06	- 3,5
Laval	23,39	44,62	40,17	- 4,45	- 10,0
Lanaudière	32,05	46,46	43,49	- 2,97	- 6,4
Laurentides	39,62	56,57	49,18	- 7,38	- 13,1
Montérégie	33,70 ²	46,85 ²	57,35 ³	... ⁴	... ⁴
Centre-du-Québec	47,90	69,78	65,15	- 4,62	- 6,6

1. Les données sur la population du Québec pour le calcul des données de 2021-2022 proviennent du tableau *Estimations de la population des régions administratives, Québec, 1^{er} juillet 1986 à 2022* [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-regions-administratives/tableau/estimations-population-regions-administratives] (Consulté le 24 janvier 2024). Les dépenses par habitant pour les périodes de références antérieures sont basées sur les estimations de la population disponibles au moment de la diffusion des données pour chaque période de référence.
2. Selon le découpage géographique des régions administratives qui était en vigueur avant les modifications apportées à l'Estrie et à la Montérégie en 2021.
3. Selon le découpage géographique des régions administratives qui était en vigueur après les modifications apportées à l'Estrie et à la Montérégie en 2021.
4. La variation des dépenses par habitant en Estrie et en Montérégie entre 2020-2021 et 2021-2022 est en bonne partie attribuable aux modifications apportées au découpage géographique de ces deux régions en 2021.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

10. La Mauricie et l'Estrie sont des exceptions. Les dépenses externes par habitant ont diminué pour ces deux régions parce que la population a augmenté plus que cette catégorie de dépenses. Il faut noter que la différence de la population de l'Estrie entre 2020 et 2021 est en bonne partie attribuable aux modifications apportées au découpage géographique de l'Estrie et de la Montérégie en 2021.

Conclusion

Les résultats de l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* montrent que les dépenses en culture reflètent le contexte particulier de la deuxième année de la pandémie de COVID-19, caractérisée par des assouplissements des mesures sanitaires menant au début d'une reprise des activités des établissements culturels, mais où les répercussions de la pandémie se faisaient encore sentir. D'une part, le soutien exceptionnel offert au secteur culturel par l'administration publique québécoise dans la première année de la pandémie de COVID-19 a été renouvelé dans la deuxième année de la pandémie. Même si les dépenses externes sous forme d'aide financière aux particuliers et particulières (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture,

de même qu'aux administrations municipales, ont diminué de 3,1 % entre 2020-2021 et 2021-2022, celles-ci demeurent nettement plus élevées que celles de 2019-2020. D'autre part, on observe une hausse de 8,9 % des dépenses internes, ce qui est cohérent avec la reprise des activités des organismes culturels publics.

En 2021-2022, le domaine *Cinéma et audiovisuel* détient la plus grande part des dépenses totales, et cette part est un peu plus élevée que celle de 2020-2021 (26 % en 2021-2022 c. 25 % en 2020-2021). Le domaine *Bibliothèques* obtient la plus grande part des dépenses directes en 2021-2022, soit 20 %, une part un peu plus élevée que celle de 2020-2021 (19 %). En même temps, et pour la première fois en 30 ans, le domaine *Patrimoine, institutions muséales et*

archives ne figure pas parmi le trio des domaines historiquement les plus importants dans les dépenses directes : sa part s'est établie à 13 % en 2021-2022 comparativement à 14 % en 2020-2021 et à 23 % en 2019-2020.

Comme on a pu l'observer, la plus grande part des dépenses culturelles est allée aux régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale. Ces deux régions affichent également les dépenses par habitant les plus élevées. On retiendra aussi que, contrairement à 2020-2021, les dépenses directes en culture n'ont pas augmenté de manière générale pour toutes les régions administratives. En 2021-2022, ces dépenses ont augmenté dans 9 des 17 régions, mais ont diminué dans 8 régions.

Merci aux ministères et organismes participants

L'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* est réalisée grâce à la collaboration des ministères et organismes sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement.

Dans la collection *Optique culture*

Derniers numéros

n° 93	Les professions de la culture et des communications au Québec en 2021	Février 2024
n° 92	La consommation d'enregistrements musicaux au Québec en 2022	Octobre 2023
n° 91	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2022	Octobre 2023
n° 90	La fréquentation des cinémas en 2022 : une reprise partielle postpandémie	Juin 2023
n° 89	Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021	Juin 2023
n° 88	Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les organismes du secteur des arts de la scène au Québec	Mai 2023
n° 87	Consommation de contenus culturels sur Internet en 2018 et 2020	Mai 2023

Signes conventionnels

- % Pour cent ou pourcentage
- M\$ Millions de dollars
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro

Notice bibliographique suggérée

MARCEAU, Sylvie (2024). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2021-2022 », *Optique culture*, [En ligne], n° 94, mars, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-19. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/depenses-culture-administration-publique-quebecoise-2021-2022.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Sylvie Marceau

Observatoire de la culture et des communications du Québec :

Geneviève Béliveau-Paquin, directrice

Avec la collaboration de :

Jimmy Quirion, technicien

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2024
ISSN 1925-4202 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction